

Dijon, le 12 septembre 2023

**Monsieur Fabrice HERVÉ**  
*Vice-président délégué aux Finances, au budget et aux investissements*

**Le président**  
CAB/CG

Monsieur le vice-président,

Depuis le début de ce mandat, nous poursuivons une stratégie d'établissement « *humaine et ambitieuse* » ouverte sur le monde. Dans ce contexte, la mission que je vous ai confié est celle de vice-président délégué aux Finances, au Budget et aux Investissements. Cette lettre a pour objectif de préciser le cadre de cette délégation, les actions à mener et les modalités de travail.

La vice-présidence déléguée aux Finances, au Budget et aux Investissements est rattachée principalement au périmètre institutionnel de l'équipe politique. En lien avec l'ensemble de ses membres et compte tenu de ses missions, elle collabore de manière privilégiée avec la vice-présidence du Conseil d'administration.

Ses missions principales sont les suivantes :

- En s'appuyant sur les services, celle principale est de construire la stratégie financière de l'établissement, de manière telle que son projet politique puisse être déployé. Cette stratégie traduit nos priorités politiques en définissant les orientations stratégiques des moyens financiers ;
- Des missions, de nature plus ponctuelle, consistent en l'instruction et le suivi des dossiers financiers impliquant notre université, ses composantes, laboratoires et partenaires.

Par ailleurs, des actions de réflexion doivent être entreprises :

- Réaliser un diagnostic de la situation financière de l'université, avec en perspective la soutenabilité financière sur le long terme ;
- Identifier des pistes pour asseoir la soutenabilité financière de l'université ;
- Réfléchir au modèle d'allocation des moyens en adéquation avec la ligne stratégique de l'établissement ;
- Engager et conduire une réflexion sur la qualité des prévisions budgétaires avec pour objectif d'améliorer le lien entre prévisions et réalisations des grandes masses budgétaires.

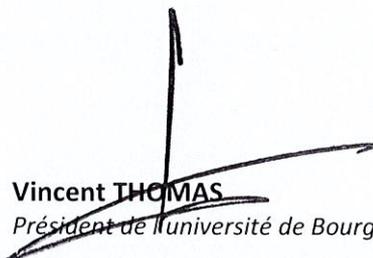
Vous participez, avec les vice-présidents du Conseil d'administration, Ressources humaines et Pilotage :

- Aux dialogues d'objectifs et de moyens avec les composantes, laboratoires et services de l'établissement ;
- Au dialogue stratégique et de gestion (DSG) avec le Rectorat de région académique ;
- Aux réunions d'arbitrage relatives aux campagnes d'emplois et aux questions budgétaires.

Vous êtes également membre du Bureau de l'université et pouvez être invité à participer aux réunions de comité de direction (DGS/Cabinet). En fonction de l'ordre du jour, vous êtes invité à participer aux instances de l'université : Conseil d'administration (CA), Commission de la Recherche (CR), Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

Sachant pouvoir compter sur vous pour conduire ces missions en me tenant informé régulièrement de vos avancées, je serai à votre écoute, pour appuyer le travail et la dynamique qui seront engagés et participer aux arbitrages finaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le vice-président, en l'assurance de ma confiance et de mes sentiments les meilleurs.



Vincent THOMAS  
Président de l'université de Bourgogne